CHARTE DU SAVOIR-VIVRE ET DU RESPECT MUTUEL

Pour une meilleure participation de tous les enfants à l'ambiance générale de la cantine, quelques consignes faciles à appliquer. L'enfant doit prendre connaissance de cette charte et la signer.

☐ Avant le repas :

- je vais aux toilettes
- je me lave les mains
- je m'installe à la place qui me revient.

☐ Pendant le repas :

- je me tiens bien à table
- je goûte à tout
- je ne joue pas avec la nourriture
- je ne crie pas, je ne me lève pas sans raison
- je respecte le personnel de service et mes camarades
- je débarrasse mon plateau et je sors du réfectoire en silence, sans courir.

☐ Pendant la récréation :

- je joue sans brutalité
- je respecte les consignes de sécurité données par le personnel
- je me mets en rang quand on me le demande, après avoir ramassé mes affaires.

☐ En permanence :

- je respecte le personnel de service et mes camarades,
- j'agis avec chacun comme j'aimerais qu'on le fasse avec moi.

Signature des parents

Signature de l'enfant